

OMBRE HAIR

sur modèles



Maîtrisez les techniques qui feront de vous le coloriste du moment !

- ✓ 30 septembre à LAVAL
- ✓ 14 octobre à NANTES
- ✓ 4 novembre à NANTES

URBAN CUT



Développez votre créativité en coupe : 1 journée pour s'approcher de l'excellence !

- ✓ 7 octobre **COMPLET** à NANTES
- ✓ 14 octobre à NIORT
- ✓ 18 novembre à NANTES

ART DESIGNER



Idéal pour consolider vos bases en coupe !
Livre ART DESIGNER OFFERT.

- ✓ 30 septembre et 1^{er} octobre à NANTES

TRESSSES & TORSADES



NOUVELLE COLLECTION

Des coiffures uniques qui collent à la tendance boho and rock !

- ✓ 30 septembre à NANTES

100% MEN

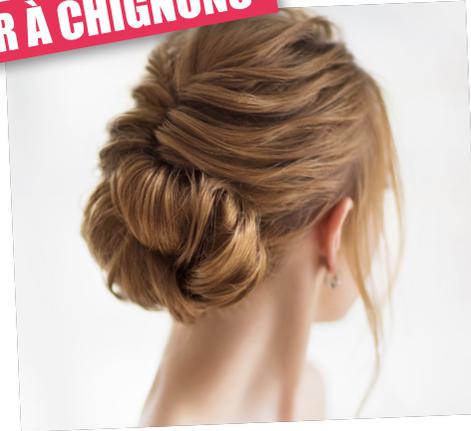
sur modèles



Révélez le caractère de chaque homme au travers d'une coupe inspirée du style Américain

- ✓ 9 septembre à NANTES
- ✓ 10 septembre à NIORT

BAR À CHIGNONS



Devenez l'expert des chignons qui allient "rentabilité" et "créativité"

- ✓ 18 novembre à NIORT
- ✓ 25 novembre à NANTES

BOOSTER SA REVENTE EN SALON DE COIFFURE



Développer votre talent à la revente

- ✓ 25 novembre à NANTES
- ✓ 2 décembre à NANTES



Établissez **dès à présent** votre plan de formation pour 2019

- Optimisez vos cotisations AGEFOS
- Augmentez les compétences de vos collaborateurs
- Répondez à vos obligations sociales

*participation indicative sous réserve du financement par AGEFOS et FAFCEA

Salarié
74€^{HT}
stage 1 jour

Artisan
74€^{HT}
stage 1 jour

STAGE 1 j STAGE 2 js

Prix du stage	249€ HT 298,80€ TTC	498€ HT 597,60€ TTC
Coût du stage / salarié* après financement des AGEFOS	74€ HT 88,80€ TTC	148€ HT 177,60€ TTC
Coût du stage / artisan* après financement du FAFCEA 2 formations finançables par an et dans la limite de 50 heures par an	74€ HT	148€ HT

*participation indicative sous réserve du financement par AGEFOS et FAFCEA

Vous cotez de manière obligatoire tous les ans à un organisme de formation (Agefos...) vous auriez tort de ne pas profiter du fond de financement disponible pour vous former ! (cf conditions et modalités dans la limite des fonds disponibles)

BON À SAVOIR : Les jeunes en Contrat de Professionnalisation tout comme les autres salariés en CDI, CDD, en CUI, ... bénéficient d'actions relevant du plan de formation de l'entreprise qui les emploie. Par conséquent, les jeunes en Contrat de Professionnalisation bénéficient légalement des dispositions applicables à l'ensemble des salariés de l'entreprise et peuvent réaliser des formations éligibles à une prise en charge Agefos au titre du plan de formation.

Les chefs d'entreprise peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt au titre de la formation continue sous réserve d'avoir opté pour le régime réel (micro-entreprise et auto-entrepreneur en sont exclus).



HAIRACADÉMIE
S'OCUPE DE TOUT
NOUS SIMPLIFIONS VOS DÉMARCHES
ADMINISTRATIVES ET GÉRONS
VOS DOSSIERS DE FINANCEMENT.



SUIVEZ-NOUS SUR  ET 
ET NOTRE SITE www.hairacademie.fr